

**Mémoire d'intention**  
**European Research Infrastructure for Heritage Science – France**  
**(E-RIHS-FR)**

**Entre**

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR**

Sis au 1 rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05

Représenté par M. Alain BERETZ, directeur général de la recherche et de l'innovation

**ET**

**LE MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

Sis au 182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 01

Représenté par M. Vincent BERJOT, directeur général des patrimoines

**ET**

**LE CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Etablissement à caractère scientifique et technologique

3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16

Représenté par son Président, M. Alain FUCHS

**ET**

**L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE**

Etablissement public à caractère scientifique et technologique, créé et organisé par le décret  
n°85-831 du 2 août 1985 modifié,

Domaine de Voluceau – Rocquencourt – BP 105 – 78153 Le Chesnay cedex

Représenté par son Président Directeur Général, M. Antoine PETIT

**ET**

**LE MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE**

Etablissement public à caractère culturel, scientifique et professionnel, régi par le livre VII  
du code de l'éducation et par le décret du 3 octobre 2001

57 rue Cuvier – 75005 Paris

Représenté par son Président, M. Bruno DAVID

**ET**

## **LA FONDATION DES SCIENCES DU PATRIMOINE**

Fondation partenariale créée par arrêté rectoral du 24 janvier 2013 publié au bulletin officiel n°13 du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 28 mars 2013  
Sise 33, boulevard du Port 95011 Cergy-Pontoise Cedex  
Représentée par sa Présidente, Mme Béatrix SAULE

Ci-après collectivement désignés par « Parties » ou individuellement par « Partie »

### **Préambule**

Considérant que l'étude des matériaux du patrimoine (collection des musées et muséums, ensembles monumentaux, sites archéologiques, fonds d'archives, de bibliothèques, notamment) a pris une nouvelle ampleur au cours des 25 dernières années, et que les investissements menés par la France et par la région Île-de-France dans ce domaine ont permis d'une part de faire émerger une communauté de scientifiques et de professionnels structurée au niveau national, et de mettre à la disposition des chercheurs les dispositifs les plus innovants d'autre part ;

Considérant que, depuis 1999, un réseau structuré, interdisciplinaire et de très haut niveau s'est développé au niveau européen dans le domaine des sciences du patrimoine, réunissant des infrastructures instrumentales et des compétences scientifiques ;

Considérant que la communauté française des sciences du patrimoine a suscité la création en 2013, sous le haut patronage du ministère de la Culture et de la Communication, de la Fondation des Sciences du Patrimoine pour animer le laboratoire d'excellence PATRIMA et le pilotage de l'équipement d'excellence PATRIMEX, en coordination avec les universités de Cergy-Pontoise et de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ;

Considérant que le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que le ministère de la Culture et de la Communication ont confirmé en janvier 2015 le soutien de la France à l'initiative E-RIHS-EU ;

Considérant la décision du Comité directeur des TGIR en date du 1<sup>er</sup> décembre 2015 d'inscrire le projet E-RIHS sur la feuille de route nationale des infrastructures de recherche en tant que « projet » ;

Considérant qu'en mars 2016, E-RIHS a été officiellement inscrit sur les feuilles de route Infrastructures 2016, nationale et européenne. La contribution française à E-RIHS est coordonnée par deux coordinateurs nommés par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ci-après « les Coordinateurs », cf. Annexe 1) ;

Considérant que la communauté a identifié deux cercles de participation à E-RIHS ; le premier cercle comprend des laboratoires et des organisations fournissant des instruments, ressources, services et une recherche méthodologique directement associée à l'instrumentation auprès des communautés scientifiques étudiant les collections patrimoniales, appelés ci-après « les Fournisseurs d'accès » ; le deuxième cercle, ci-après « les Utilisateurs », comprend des laboratoires

et des organisations qui utilisent les instruments, ressources et services mis à disposition par les Fournisseurs d'accès pour étudier les collections patrimoniales ;

Désireuses d'encourager la coopération interdisciplinaire, de favoriser des synergies entre les acteurs, et de consolider la place européenne et internationale de la France dans la connaissance et la conservation des matériaux du patrimoine, les Parties conviennent du présent Mémoire d'intention (ci-après nommé « le Mémoire »).

### **Article 1 - Objet du Mémoire**

Les Parties confirment leur volonté d'œuvrer conjointement à mettre en place une infrastructure « European Research Infrastructure for Heritage Science - France » (E-RIHS-FR), telle que définie à l'Annexe 1.

Pour ce faire, les Parties conviennent notamment :

- 1) de favoriser la concertation et les échanges entre les Fournisseurs d'accès en vue d'effectuer une proposition argumentée et détaillée pour la mise en place d'E-RIHS-FR, selon le calendrier prévisionnel présenté à l'Annexe 2. La proposition portera notamment sur les points suivants : rôle et périmètre, structure juridique, budget, gouvernance, mode de fonctionnement et d'interaction entre les Fournisseurs d'accès.
- 2) de maintenir un dialogue constant avec les Utilisateurs et de favoriser l'émergence d'un comité des Utilisateurs ;
- 3) d'être partie prenante dans le montage de l'initiative européenne E-RIHS-EU et d'y représenter les intérêts français ;
- 4) de mettre en place des outils de communication conjoints présentant E-RIHS-FR ;
- 5) d'établir un calendrier pour la mise en œuvre de ces objectifs, de le communiquer et d'en assurer le suivi ;
- 6) d'établir le budget pour la mise en œuvre des missions mentionnées ci-dessus en identifiant les ressources correspondantes.

### **Article 2 - Suivi du Mémoire**

Ce travail sera mené dans un souci constant de concertation et d'efficacité en harmonisant les modes de communication, d'échange et de prise de décision, y compris dans les interactions avec les partenaires européens et internationaux.

Pour le suivi du Mémoire, les Parties conviennent notamment :

- (1) de se constituer en Comité de pilotage comprenant un représentant de chacune des Parties. Le Comité de pilotage prend les décisions nécessaires à la mise en place de E-RIHS-FR (notamment gouvernance, forme juridique, budget, critère de sélection des Fournisseurs d'accès) en s'appuyant sur l'Assemblée générale des Fournisseurs d'accès. Il se dote d'un président et d'un vice-président et établira son propre mode de

- fonctionnement. Les Coordinateurs sont invités aux réunions du Comité de pilotage. Le Comité de pilotage se dote des conseils nécessaires à son fonctionnement ;
- (2) de constituer une Assemblée Générale des Fournisseurs d'accès, composée de représentants désignés par les Fournisseurs d'accès, au nombre d'un représentant par Fournisseur d'accès. L'Assemblée générale se dote d'une présidence et d'une vice-présidence, qui sont assurées de façon tournante sur un rythme annuel par les deux Coordinateurs jusqu'au début de la phase de « construction » d'E-RIHS-EU. L'Assemblée Générale établit son propre mode de fonctionnement, et met en place notamment des Groupes de travail. Elle se réunit au moins une fois tous les six (6) mois afin d'animer la mise en place d'E-RIHS-FR et de suivre la mise en place de l'infrastructure E-RIHS-EU.
  - (3) de mettre en œuvre des processus simples permettant échange et prise de décision efficaces.

### **Article 3 - Durée et périmètre de validité**

Le présent Mémoire est adopté par les Parties pour une durée de quatre (4) ans à compter de la date de sa signature, et peut être reconduit annuellement à échéance par simple avenant.

- (1) A moins d'un accord mutuel entre les Parties, la fin de la participation d'une Partie ne peut affecter aucune des activités en cours liées à l'objet du présent Mémoire ;
- (2) Cette condition étant respectée, chaque Partie peut mettre fin à sa participation au présent Mémoire par simple notification adressée, avec six (6) mois de préavis, au président du Comité de pilotage. Le président du Comité de pilotage transmettra cet avis aux autres Parties dans les plus brefs délais ;
- (3) Chaque Fournisseur d'accès peut mettre fin à sa participation par simple notification, adressée au plus tard le 30 septembre de l'année en cours, d'une part au président du Comité de pilotage et, d'autre part, au Président de l'Assemblée générale des Fournisseurs d'accès. Sa participation prend fin au 31 décembre de l'année en cours ;
- (4) L'entrée d'un nouveau Fournisseur d'accès est décidée par le Comité de pilotage. Le président de l'Assemblée générale des Fournisseurs d'accès tient la liste des Fournisseurs d'accès à jour.

**Annexe 1 : Lettre de soutien du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au projet E-RIHS, adressée à M. Womersley, président de l'ESFRI**



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Paris, le 25 MARS 2015

Le directeur général

Dear Mr Womersley,

We declare hereby that the French Ministry for Education, Higher Education and Research recognizes the importance of the initiative of the CNR, Italy, to propose the E-RIHS project as a European research infrastructure to integrate the ESFRI roadmap in 2016.

ERIHS will provide a Europe-wide access for research communities to innovative instruments and methodologies of analysis of collections of cultural heritage. The infrastructure will allow a better coordination and interdisciplinary collaboration of researchers in material sciences, archeology, paleontology, history and history of art, thereby developing cutting edge methodologies for their research.

France acknowledges the scientific and societal value of this project, and has actively participated in its development via funding provided by the Ministry of Culture and Communication and the Ministry for Education, Higher Education and Research to the Center for research and restoration of French Museums (C2RMF), the Research Laboratory for Historical Monuments (LRMH), IPANEMA research platform and the SOLEIL Synchrotron, the National Museum of Natural History, the Universities of Versailles Saint-Quentin and Cergy-Pontoise, particularly through the national grants of Investissements d'Avenir and regional financing. French laboratories were continuously involved in the successive European Commission programs such as Labs-Tech, EU-Artech, CHARISMA and IPERION CH (the current I3).

In accordance with the national procedure established by the French Ministry for Education, Higher Education and Research, the E-RIHS project was presented at the national level by its French coordinator to the High Council on Research Infrastructures (HC TGIR) for the scientific evaluation, which was followed by the approval of the Director Committee on Research Infrastructures (CD TGIR), a decisional organ for all national engagements in research infrastructures. Both organs underlined the strategic importance of E-RIHS and the willingness of France to support the project with the highest priority at the European level.

Mr. John Womersley  
Chair  
European Strategy Forum on Research Infrastructures  
ORBN 04/110  
1049 Brussels/Belgium

The French Ministry for Education, Higher Education and Research hereby determines its political commitment to the European research infrastructure E-RIHS.

We recommend Mrs Isabelle PALLOT-FROSSARD, director of the Center for research and restoration of French Museums (C2RMF), [isabelle.pallot-frossard@culture.gouv.fr](mailto:isabelle.pallot-frossard@culture.gouv.fr), together with Loïc BERTRAND, director of IPANEMA research platform, as the E-RIHS coordinator for France, [loic.bertrand@synchrotron-soleil.fr](mailto:loic.bertrand@synchrotron-soleil.fr) the contact information is enclosed.

Yours sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Genet', is written over a horizontal line.

Roger GENET

Copy to:  
Dr. Luca Pezzati, E-RIHS Coordinator  
CNR – Consiglio Nazionale delle Ricerche  
Istituto Nazionale di Ottica  
Largo E. Fermi, 6, 50125 FIRENZE  
Italy

## **Annexe 2 : Calendrier prévisionnel**

### **Rappel année 2015 :**

- Mars 2015 : Envoi du courrier de soutien du MENESR confirmant le soutien de la France à l'infrastructure E-RIHS
- 31 mars 2015 : Dépôt du projet d'infrastructure européenne E-RIHS-EU dans le cadre du processus ESFRI
- Mai 2015 : Démarrage des lots de travail WP12 et WP2 d'IPERION CH incluant des éléments de préfiguration d'E-RIHS-FR
- Juin 2015 : Dépôt du projet d'infrastructure nationale E-RIHS-FR et réunion du Haut Comité des TGIRs
- Automne 2015 : Validation de la feuille de route nationale des TGIRs par le CD TGIR
- Décembre 2015 : Inscription d'E-RIHS-FR sur la feuille de route nationale Infrastructures de recherche 2016.

### **Rappel année 2016 :**

- Montage du site E-RIHS-FR ([www.erihs.fr](http://www.erihs.fr))
- 10 mars 2016 : publication de la feuille de route ESFRI avec labellisation d'E-RIHS comme projet
- 24 mars 2016 : publication de la feuille de route nationale avec labellisation d'E-RIHS comme projet
- 31 mai 2016 : organisation d'une journée nationale d'information sur E-RIHS au MENESR (IPANEMA et C2RMF)
- 22 juin 2016 : dépôt d'un projet « E-RIHS Preparatory Phase » (E-RIHS PP) dans le cadre de l'appel « Phase Préparatoire des projets ESFRI » dans H2020 (INFRADEV-2)
- Septembre 2016 : évaluation positive du projet E-RIHS PP

### **Année 2017 :**

- 1er février 2017 : début du projet E-RIHS PP
- 16 mars 2017 : Signature du présent Mémoire d'intention
- 29-31 mars 2017 : réunion de lancement d'E-RIHS PP à Florence
- Proposition d'une forme légale pour E-RIHS-FR
- Premier chiffrage du budget de fonctionnement en régime permanent
- Implication dans l'implémentation d'E-RIHS-EU (phase préparatoire) : participation à la structuration scientifique et à tous les autres aspects ayant trait au montage juridique, financier et institutionnel de la structure européenne
- Consolidation du budget de fonctionnement
- Organisation de réunions thématiques
- Calcul des coûts complets de l'infrastructure E-RIHS-FR (données de l'année 2016)

**Année 2018 :**

- Implication dans le montage d'E-RIHS-EU (phase préparatoire) : participation à la structuration scientifique et à tous les autres aspects ayant trait au montage juridique, financier et institutionnel de la structure européenne
- Organisation de réunions thématiques
- Suivi de la proposition de forme légale pour E-RIHS-FR ; préparation des accords préalables à la mise en place d'E-RIHS-FR
- Calcul des coûts complets de l'infrastructure E-RIHS-FR (données de l'année 2017)

**Année 2019 :**

- Fin d'IPERION CH
- Implication dans le montage d'E-RIHS-EU : participation à la structuration scientifique et à tous les autres aspects ayant trait au montage juridique, financier et institutionnel de la structure européenne
- Organisation de réunions thématiques
- Fin du projet ERIHS-PP
- Création de la structure légale E-RIHS-FR
- Calcul des coûts complets de l'infrastructure E-RIHS-FR (données de l'année 2018)

**Année 2020 :**

- Dépôt du projet de consortium E-RIHS-EU
- Organisation de réunions thématiques
- Calcul des coûts complets de l'infrastructure E-RIHS-FR (données de l'année 2019)

**Année 2021-2022 :**

- Lancement d'E-RIHS-FR
- Création du consortium E-RIHS-EU
- Organisation de réunions thématiques
- Calcul des coûts complets de l'infrastructure E-RIHS-FR (données de l'année 2020, 2021)



### Annexe 3

**Liste des « Fournisseurs d'accès » : laboratoires et des organisations fournissant des instruments, ressources, services et une recherche méthodologique directement associée à l'instrumentation auprès des communautés scientifiques étudiant les collections patrimoniales**

**15 décembre 2016**

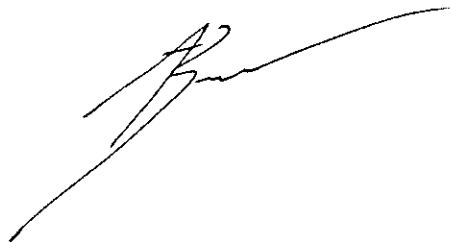
#### **Fournisseurs d'accès ayant confirmé leur participation à E-RIHS**

- Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), service à compétence nationale, MCC.
- Centre de recherche sur la conservation (CRC), unité mixte de service et de recherche (USR 3224), MNHN, MCC, CNRS.
- Différentes équipes du centre Saclay Île-de-France de l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (Inria).
- Différentes entités de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en Yvelines.
- Institut d'Analyse Non-destructive Européen des Matériaux Anciens (IPANEMA), unité mixte de service et de recherche (USR 3461), CNRS, MCC, UVSQ.
- Institut du Développement et des Ressources en Informatique Scientifique (IDRIS), unité propre de service (UPS 851), CNRS.
- Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH), service à compétence nationale, MCC.
- LMC14 ARTEMIS, plateforme nationale de datation C14, Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, CNRS, CEA, UVSQ.
- Outils et Méthodes de Systématique Intégrative (OMSI) et différentes plateformes du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN).
- Différentes entités de l'Université de Cergy-Pontoise, incluant la Plateforme laser PATrimoines matériels : Réseau d'Instrumentation Multisites Expérimental (PATRIMEX).
- Synchrotron SOLEIL.

**LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR**

Sis au 1 rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05

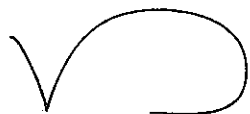
Représenté par M. Alain BERETZ, directeur général de la recherche et de l'innovation

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Beretz', written in a cursive style. The signature starts with a large, sweeping 'A' and ends with a long, horizontal flourish.

**LE MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

Sis au 182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 01

Représenté par M. Vincent BERJOT, directeur général des patrimoines

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'V' followed by a large, rounded 'D'.

5


**LE CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Etablissement à caractère scientifique et technologique

3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16

Représenté par son Président, M. Alain FUCHS

par délégué,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Fuchs', is written below the text 'par délégué,'. The signature is somewhat stylized and enclosed within a large, loopy oval shape.

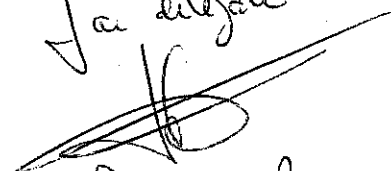
**L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE**

Etablissement public à caractère scientifique et technologique, créé et organisé par le décret n°85-831 du 2 août 1985 modifié,

Domaine de Voluceau - Rocquencourt - BP 105 - 78153 Le Chesnay cedex

Représenté par son Président Directeur Général, M. Antoine PETIT

*J'ai délégué*



*Barth Brunschwig*

*Directeur du Centre de  
Saclay 36 de France*

**LE MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE**

Etablissement public à caractère culturel, scientifique et professionnel, régi par le livre VII  
du code de l'éducation et par le décret du 3 octobre 2001

57 rue Cuvier - 75005 PARIS

Représenté par son Président, M. Bruno DAVID



**LA FONDATION DES SCIENCES DU PATRIMOINE**

Fondation partenariale créée par arrêté rectoral du 24 janvier 2013 publié au bulletin officiel n°13 du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 28 mars 2013  
Sise 33, boulevard du Port 95011 Cergy-Pontoise Cedex  
Représentée par sa Présidente, Mme Béatrix SAULE

